

# Portrait de santé

au Bas-Saint-Laurent

## Inégalités sociales de santé : mieux comprendre les mesures pour mieux connaître nos populations

Par l'Équipe de surveillance, Direction de la santé  
publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent

6 mai 2026

# TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes | p.II

Introduction | p. 1

Mesures, indices et indicateurs | p.2

1. Indice de défavorisation matérielle et sociale | p.2
2. Indice de vitalité économique des territoires | p.5
3. Indice du milieu socioéconomique | p.7
4. Seuil du faible revenu | p.9
5. Mesure du faible revenu | p.11
6. Mesure du panier de consommation | p.14
7. Coefficient de Gini | p.16

En bref | p.18

Annexes | p.19

**Annexe 1** : Choix de la variation provinciale, régionale ou locale pour l'indice de défavorisation matérielle et sociale | p.19

**Annexe 2** : Comparaison des déciles de défavorisation des écoles selon l'IMSE et la SFR | p.21

**Annexe 3** : Comparaison entre le seuil de faible revenu, la mesure de faible revenu et la mesure de panier de consommation | p.22

**Annexe 4** : Coefficient du panier moyen selon le décile de revenu après impôt | p. 24

**Annexe 5** : Exemple d'indicateurs pouvant être utilisés pour décrire un milieu | p.25

**Annexe 6** : Croisements entre différents indicateurs sociosanitaires et certaines mesures d'inégalités sociales de santé | p.26

**Annexe 7** : Quelques mots sur le revenu viable de l'IRIS | p.27

Références | p.28

## LISTE DES ACRONYMES

AD :	Aire de diffusion
CEPE :	Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion
CHSLD :	Centre hospitalier de soins longue durée
CISSS :	Centre intégré de santé et de services sociaux
IDMS :	Indice de défavorisation matérielle et sociale
IMSE :	Indice du milieu socioéconomique
INSPQ :	Institut national de santé publique du Québec
IRIS :	Institut de recherche et d'informations socioéconomiques
ISQ :	Institut de la statistique du Québec
MAMH :	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MEQ :	Ministère de l'Éducation du Québec
MFR :	Mesure du faible revenu
MPC :	Mesure du panier de consommation
MRC :	Municipalité régionale de comté
SFR :	Seuil de faible revenu
SIPPE :	Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance
TAAM :	Taux d'accroissement annuel moyen

# INTRODUCTION

Au sein d'une population ou d'un territoire, les ressources sociales et matérielles sont souvent distribuées inégalement. Ces inégalités sociales ont un impact sur l'état de santé et les conditions de vie de la population. Elles sont injustes, évitables et inutiles. Il est donc essentiel d'agir pour les réduire et ceci est au cœur des priorités pour les acteurs de santé publique.

Pour y arriver, il faut d'abord être en mesure de documenter les inégalités sociales dans notre territoire. Plusieurs mesures ont été construites afin de rendre compte de l'existence de ces inégalités, par exemple, l'indice de défavorisation matérielle et sociale ou l'indice de vitalité économique des territoires. Leur application judicieuse permet de brosser un portrait plus complet de la population, voire d'identifier des groupes plus vulnérables. Pour ce faire, il est important de connaître leur méthode de construction afin de les utiliser dans le bon contexte et d'expliquer leurs résultats correctement.

Cinq ans après la première diffusion du guide *Survol des indices appliqués au Bas-Saint-Laurent*, cette mise à jour permet de mettre de l'avant de nouvelles données et de renouveler la réflexion critique appliquée aux indices et indicateurs présentés dans ce guide. Ce document répond à la demande de nos partenaires locaux d'être outillés dans le choix et l'interprétation critique de ces indices. Le détail de l'élaboration de sept mesures ainsi que leur pertinence dans un contexte bas-laurentien seront présentés dans les pages suivantes.

Les mesures sélectionnées dans ce guide sont celles pour lesquelles des données à l'échelle locale et/ou régionale sont disponibles. Elles documentent le niveau de revenu, les conditions matérielles, économiques ou sociales de nos communautés. D'autres mesures pertinentes, mais indisponibles à l'échelle bas-laurentienne sont présentées en annexe pour information complémentaire.

# 1. Indice de défavorisation matérielle et sociale

## Qui le produit?

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Certains l'appellent l'indice Pampalon en référence à son créateur Robert Pampalon.

## Quels sont les objectifs de cet indice?

«L'IDMS [indice de défavorisation matérielle et sociale] a pour objectif de caractériser et illustrer la défavorisation à l'échelle de petites unités géographiques. Cette information est notamment utile pour soutenir les exercices de planification des ressources dans le réseau de la santé et des services sociaux. Plus spécifiquement, l'IDMS sert à des fins de recherche sur les inégalités sociales de santé et de suivi de leurs tendances, d'élaboration de politiques et de programmes, d'allocation des ressources et d'évaluation des services.» (INSPQ, 2025).

## Qui l'utilise ?

L'IDMS est surtout utilisé par les acteurs de santé publique, comme les directions régionales de santé publique ou l'INSPQ. Il peut aussi être utilisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dans le cadre de certaines enquêtes.

## Quels indicateurs le composent ?

Trois versions de l'indice peuvent être utilisées selon la dimension qui nous intéresse (matérielle, sociale ou matérielle ET sociale) :

### 1. Indice de défavorisation matérielle

- Proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires;
- Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un emploi;
- Revenu moyen des personnes de 15 ans et plus.

### 2. Indice de défavorisation sociale

- Proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile;
- Proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves;
- Proportion de familles monoparentales.

### 3. Indice de défavorisation matérielle et sociale

- Combinaison des indicateurs de défavorisation matérielle et de défavorisation sociale.

# 1. Indice de défavorisation matérielle et sociale (suite)

## À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible ?

L'IDMS est produit à l'échelle des aires de diffusion (AD) utilisées dans le recensement de Statistique Canada (une AD comprend, en général, entre 400 et 700 personnes). Il s'agit donc d'un indice qui permet de caractériser et de comparer des petits territoires entre eux. Les plus grandes municipalités sont composées de plusieurs AD, alors que les plus petites peuvent être composées d'une seule AD.

## De quelles sources proviennent les indicateurs ?

Les données utilisées sont issues du recensement canadien, réalisé aux cinq ans.

## Comment l'interpréter?

- L'indice de défavorisation matérielle et l'indice de défavorisation sociale peuvent être utilisés séparément ou de manière combinée;
- En quartile, le niveau de défavorisation 4 représente les secteurs les plus défavorisés et le niveau 1 représente les secteurs les plus favorisés.
- En quintile, les niveaux 1 et 2 sont les plus favorisés et les niveaux 4 et 5 sont les plus défavorisés.
- L'IDMS peut être présenté en utilisant des variations provinciale, régionale ou locale, selon l'échelle territoriale avec laquelle on souhaite faire des comparaisons (voir [Annexe 1](#)).

## Où trouver les données relatives à l'IDMS?

- Les données peuvent être téléchargées sur le site de l'Institut national de santé publique, [ici](#).
- L'IDMS peut aussi être visualisé avec la variation régionale et provinciale sur le Géoportail de santé publique, [ici](#).

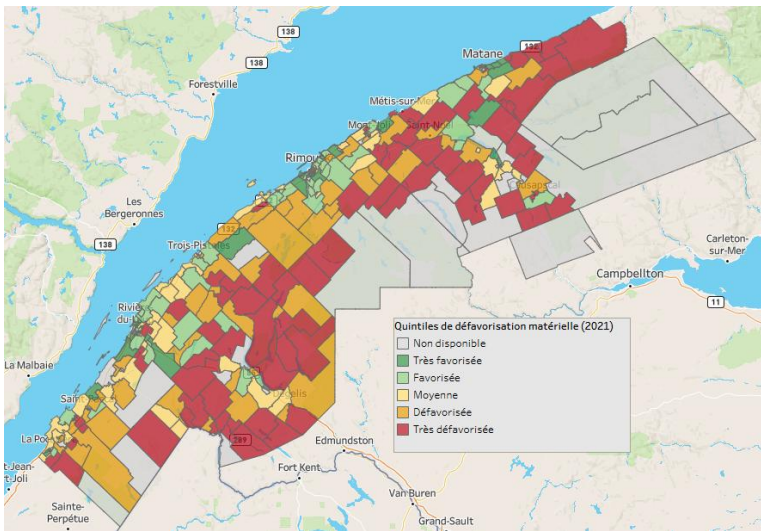
## Quelles sont les limites de cet indice ?

- Les indices territoriaux peuvent difficilement rendre compte de l'hétérogénéité à l'intérieur des AD, surtout dans les AD rurales qui peuvent parfois regrouper l'ensemble d'une municipalité. Une AD défavorisée n'est pas uniquement composée de personnes défavorisées.
- Il utilise des données issues des recensements réalisés aux cinq ans. Il est donc moins sensible aux changements rapides qui pourraient avoir lieu dans une communauté.
- Cet indice ne prend en compte que certains éléments qui peuvent être liés à la défavorisation. Par exemple, il ne prend pas en compte la dimension environnementale de la défavorisation (par ex. environnement bâti ou communautaire).
- Pour plusieurs AD en milieu urbain, l'IDMS est manquant en raison de la présence plus importante de ménages collectifs (ex.: résidences pour personnes âgées, CHSLD, résidences étudiantes, maisons de chambre, etc.) qui ne sont pas inclus au recensement.

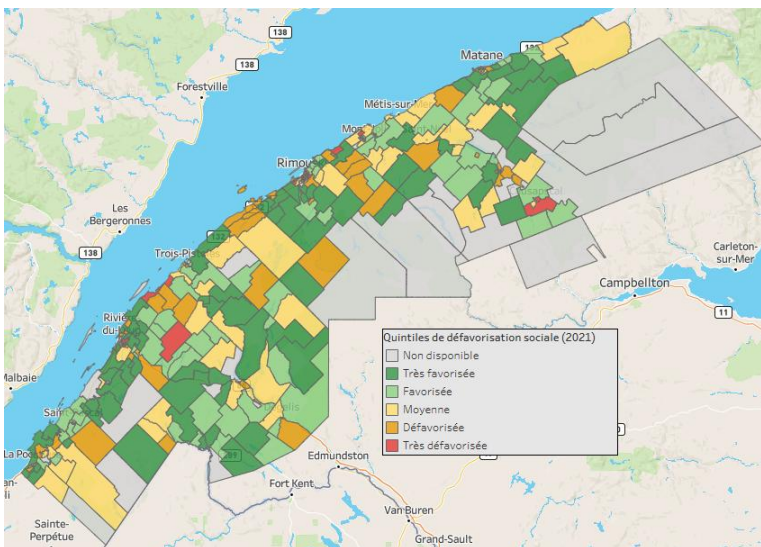
# 1. Indice de défavorisation matérielle et sociale (suite)

## Nos commentaires:

- Les indices de défavorisation matérielle et sociale sont utiles pour brosser un portrait des inégalités sociales dans nos territoires en gardant en tête les limites énoncées ci-haut.
- Comme pour les autres indices et indicateurs présentés dans ce guide, l'utilisation unique de l'IDMS ne permet pas d'avoir un portrait complet de la situation économique et sociale d'un territoire et des individus qui l'habitent.



**Carte 1 : Indice de défavorisation matérielle, échelle régionale, 2021**



**Carte 2 : Indice de défavorisation sociale, échelle régionale, 2021**

Source : Institut national de santé publique, 2024.

Traitement et analyse : Équipe de surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2025.

# 2. Indice de vitalité économique des territoires

## Qui le produit?

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

## Quels sont les objectifs de cet indice?

- Mesurer de façon régulière la vitalité économique des territoires grâce à une mesure qui est mise à jour plus fréquemment que celles issues des données du recensement canadien.
- Moduler la distribution des enveloppes budgétaires en développement local et régional.
- Offrir une mesure unique et synthétisée permettant d'analyser et de comparer la situation socioéconomique des municipalités et des MRC.

## Qui l'utilise?

Les acteurs municipaux, le MAMH, en autres.

## Quels indicateurs le composent?

### Indice de vitalité économique des territoires

- Taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) sur 5 ans de la population;
- Revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus;
- Taux de travailleurs chez les 25 à 64 ans.

## À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

L'indice est disponible à l'échelle des municipalités et des MRC.

## De quelles sources proviennent les indicateurs?

- Déclaration de revenus des particuliers à Revenu Québec;
- Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie d'assurance maladie;
- Estimations annuelles de la population des divisions de recensement (unité géographique équivalente au MRC).

## Comment l'interpréter?

- Une cote est attribuée à chaque municipalité. **La cote 0 représente la moyenne québécoise.** Les municipalités dont l'indice se trouve sous 0 sont plus dévitalisées que la moyenne des municipalités du Québec. Celles dont la cote est supérieure à 0 sont plus vitalisées que la moyenne.
- Au Québec, l'indice varie entre -28,4753 et 27,4651. Au Bas-Saint-Laurent, il varie entre -21,7197 et 12,97.

## 2. Indice de vitalité économique des territoires (suite)

### Où trouver les données relatives à cet indice?

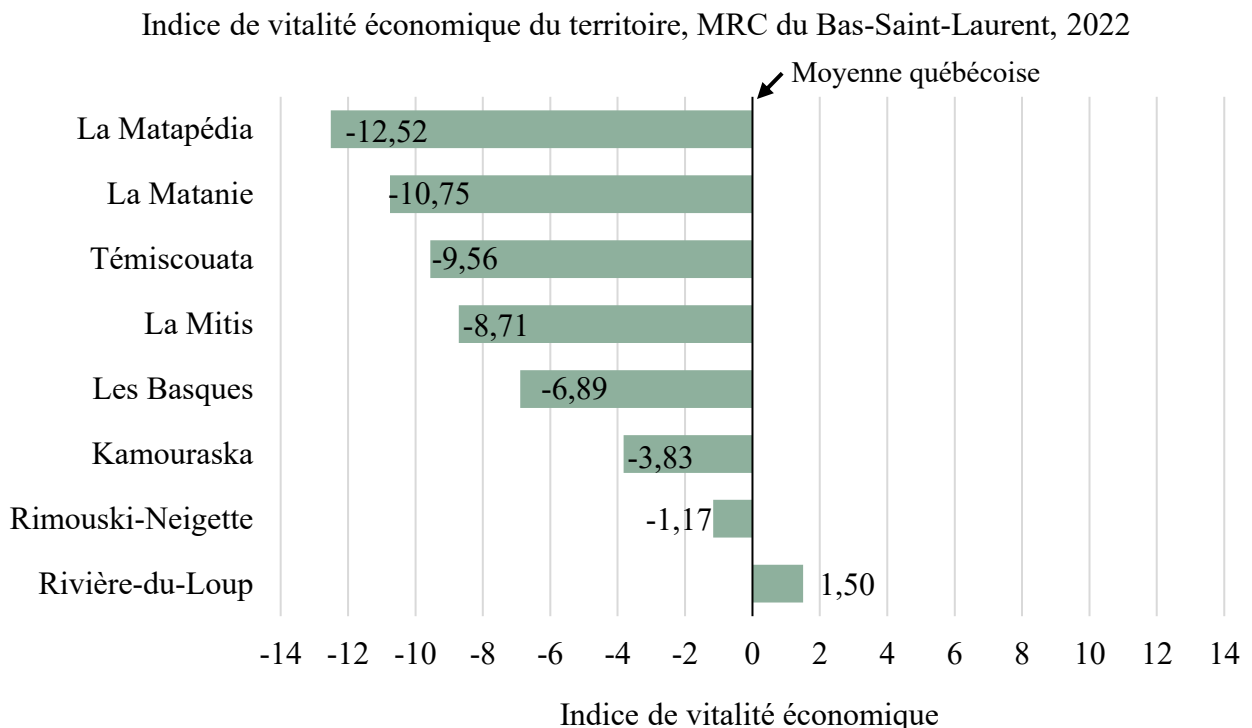
Les données sont disponibles [ici](#) sous forme de tableau et de cartographie.

### Quelles sont les limites de cet indice ?

- Il s'agit d'un indice de résultats et non de causes. Il ne permet pas de comprendre les facteurs à l'origine de la vitalité économique des communautés;
- La fréquence de mise à jour de l'indice est difficile à prévoir. En date du 6 mai 2026, la dernière mise à jour réalisée couvre l'année 2022;
- Cet indice se limite à mesurer la dimension économique de la vitalité et n'aborde pas les aspects sociaux.

### Nos commentaires:

Cet indice permet de bien décrire les dynamiques économiques d'une MRC ou d'une municipalité. Il est toutefois essentiel de garder en tête les limites énoncées. L'indice est facile d'utilisation et d'interprétation. De plus, l'indice est connu et utilisé par certains partenaires locaux.



Source : Institut de la statistique du Québec, 2022.

Traitement et analyse : Équipe de surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2025.

# 3. Indice de milieu socioéconomique (IMSE)

## Qui le produit?

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

## Quels sont les objectifs de cet indice?

- Identifier les écoles fréquentées par des élèves issus de milieux socioéconomiques défavorisés;
- Organiser les services et répartir les ressources dans les écoles.

## Qui l'utilise ?

Le MEQ utilise l'IMSE pour différents programmes tels que pour la mesure *Agir autrement pour la réussite des élèves en milieu défavorisé* ou la *Mesure Agents en soutien au lien école-famille en milieu défavorisé*. Certaines mesures de santé publique dans les écoles sont aussi priorisées en fonction de l'IMSE (par ex.: scellant dentaire).

## Quels indicateurs le composent ?

### Indice du milieu socioéconomique (IMSE)

- Proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (vaut pour 66,6 % de l'indice);
- Proportion de familles dont les parents n'étaient pas à l'emploi lors de la période de recensement (vaut pour 33,3 % de l'indice).

## À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

- Les écoles primaires et secondaires publiques de plus de 30 élèves, à partir des territoires desservis par les écoles.

## De quelles sources proviennent les indicateurs?

- Le recensement de Statistique Canada.
- À noter que l'indice de 2024-2025 utilisent toujours les données du recensement de 2016.

## Comment l'interpréter ?

- Les écoles sont classées en rang et regroupées en décile allant du milieu le plus favorisé (1) au milieu le plus défavorisé (10);
- Les écoles primaires et les écoles secondaires font l'objet de comparaisons distinctes, car les élèves qui les fréquentent ne proviennent pas des mêmes quartiers de façon générale;
- Selon les programmes et les mesures, les écoles dont l'indice est de 7, 8, 9 et 10 peuvent être considérées comme défavorisées.

## Où trouver les données relatives à l'IMSE?

- Les données sont disponibles [ici](#) sous forme de tableau.

### 3. Indice de milieu socioéconomique (IMSE) (suite)

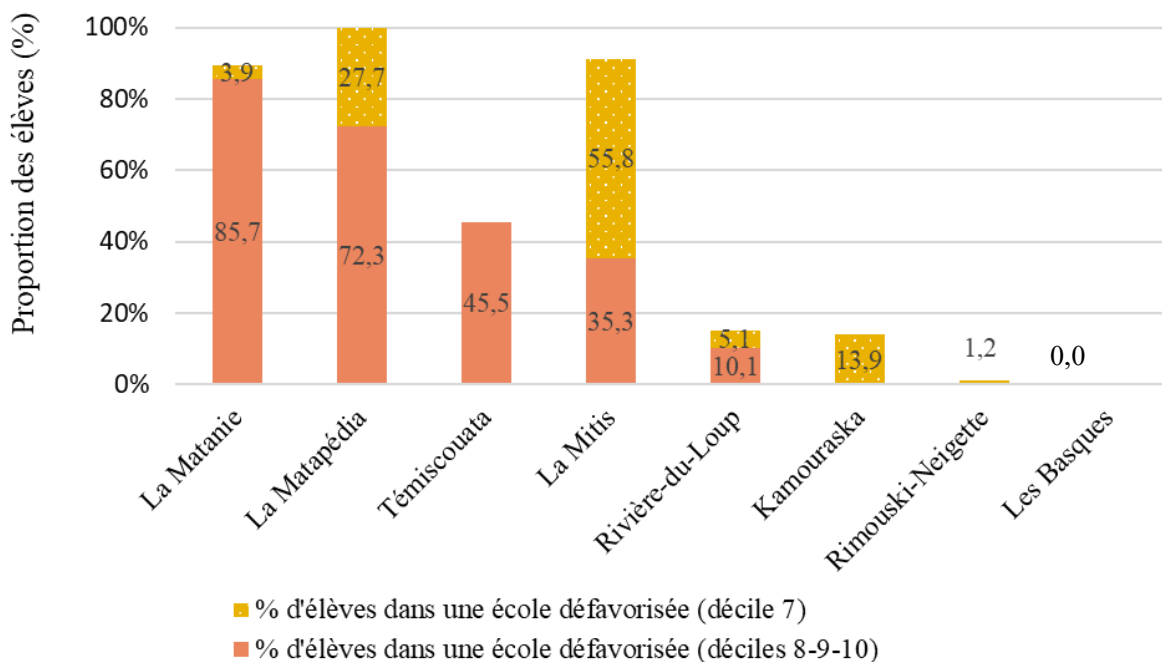
#### Quelles sont les limites de cet indice?

- Les territoires de résidence des élèves qui fréquentent une école ne sont pas forcément homogènes, surtout en milieu rural.
- La mise à jour des données utilisées par l'IMSE se fait aux deux recensements, soit aux dix ans. L'indice est donc peu sensible aux changements à court ou moyen terme.
- L'IMSE n'est pas calculé pour les écoles de moins de 30 élèves ni les écoles privées. Ainsi, dans la région, quelques écoles primaires et secondaires ne sont pas prises en compte par l'IMSE. Cela n'influence toutefois pas de manière importante le portrait local brossé ci-dessous.

#### Nos commentaires:

- L'IMSE est utilisé dans de nombreux programmes en milieu scolaire. Il ne peut toutefois pas être utilisé dans un autre contexte.
- Le MEQ classe aussi les écoles en déciles avec le seuil de faible revenu (SFR) adapté au contexte scolaire. L'utilisation du seuil de faible revenu génère un portrait des écoles grandement différent que celui produit en utilisant l'IMSE (voir [Annexe 2](#)). Ainsi, nous ne recommandons pas d'utiliser le SFR pour qualifier ou classer les écoles de la région. Pour en savoir plus sur le seuil de faible revenu, voir la [page 9](#).

Répartition des élèves selon le décile de défavorisation de l'IMSE de leurs écoles, élèves du primaire et secondaire fréquentant une école publique  
Bas-Saint-Laurent et ses MRC, 2024-2025



Source : MEQ, 2024.

Traitement et analyse : Équipe de surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2025.

## 4. Seuil de faible revenu (SFR)

### Qui le produit?

Statistique Canada.

### Quels sont les objectifs de cet indice?

- Déterminer le revenu à partir duquel un ménage dépense une plus grande partie de son revenu aux nécessités.
- Déterminer la proportion d'une population concernée par cette réalité.

### Qui l'utilise ?

Certains programmes du MEQ (ajusté au contexte scolaire), le programme des Services intégrés en périnatalité et pour la petite-enfance (SIPPE), Accès-Loisirs Québec (seuils pour les grands centres de 500 000 habitants et plus appliqués à tous les territoires) et Hydro-Québec, entre autres.

### Quels éléments sont pris en compte dans le calcul du seuil?

Dépenses essentielles	Taille du territoire	Taille de la famille
Logement, alimentation et habillement.	5 tailles de territoires.	7 tailles de familles.

- Des seuils différents sont calculés pour les revenus avant et après impôts. Les seuils après impôt permettent de mieux prendre en compte les revenus dont disposent réellement les ménages.

### À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

- Aire de diffusion, municipalité, MRC, Bas-Saint-Laurent, Québec, Canada.
- Territoire desservi par chaque école : le MEQ adapte une version du seuil de faible revenu incluant les personnes se situant tout juste au-dessus de faible revenu (quasi-faible revenu).

### De quelles sources sont issues les données?

- Les proportions de personnes se trouvant dans un ménage à faible revenu sont issues des recensements de Statistique Canada (aux 5 ans).
- Les seuils quant à eux, sont déterminés grâce à l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992 et sont ajustés annuellement selon l'inflation.

### Comment l'interpréter ?

- « Les SFR représentent les seuils de revenu en dessous desquels les familles auraient probablement consacré une partie plus importante de leur revenu que la moyenne aux nécessités, comme la nourriture, logement et vêtements. » (Statistique Canada, 2023).

### Où trouver les données relatives au SFR?

- Les revenus associés aux seuils sont diffusés [ici](#).
- La proportion des personnes vivant dans un ménage à faible revenu se trouve dans les [profils de recensement](#).

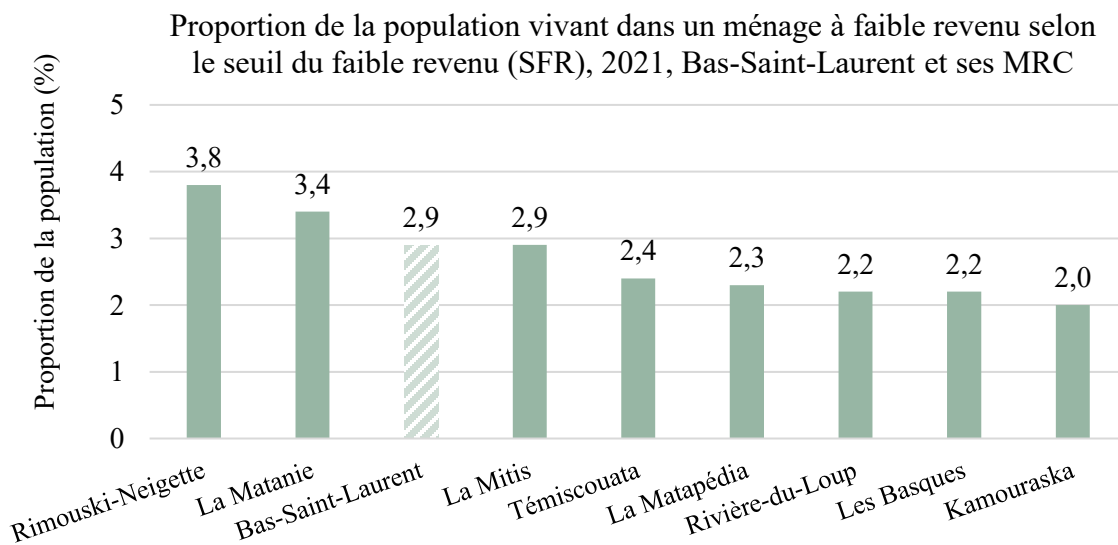
## 4. Seuil de faible revenu (SFR) (suite)

### Quelles sont les limites de cet indice?

- Afin de déterminer quel pourcentage de son revenu une famille canadienne moyenne consacre aux besoins essentiels, Statistique Canada utilise les résultats de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992. Les nouvelles habitudes de consommation depuis 1992 ne sont pas prises en compte;
- Les seuils de faible revenu n'incluent pas le transport comme une dépense essentielle, ce qui crée un biais pour les régions rurales;
- Les seuils de faible revenu sont fixés à l'échelle canadienne, malgré les différences importantes du coût de la vie dans les différentes provinces.
- Selon la SFR, plus on réside dans un territoire peuplé, plus la vie coûte chère. Or, d'autres mesures comme la Mesure du Panier de consommation (voir [page 14](#)) ou le mesure du revenu viable de l'IRIS (voir [Annexe 7](#)) révèlent **que le coût de la vie ne varie pas forcément de manière linéaire en fonction de la taille du territoire habité.**

### Nos commentaires:

- À moins que cet indicateur ne soit imposé par un programme et qu'il ne puisse être remplacé par une mesure plus à jour, nous ne recommandons pas l'utilisation du SFR.
- Dans la revue *Options politiques*, le politologue Alain Noël décrit le SFR en ces mots : « Bref, cette mesure longtemps prédominante apparaît aujourd'hui **désuète**, et elle est probablement **irréparable**. Dans ses études, **Statistique Canada y recourt d'ailleurs de moins en moins**». (Noël, 2017).
- Le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) a cessé de l'utiliser en **raison de l'absence de mise à jour du calcul depuis plus de 30 ans** (CEPE, 2024).
- L'utilisation du SFR produit un portrait de nos territoires qui ne correspond pas à ce que démontrent les autres indices ou indicateurs (voir annexe 3)



Source : Statistique Canada, 2021.

Traitement et analyse : Équipe de surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2025.

# 5. Mesure de faible revenu (MFR)

## Qui le produit?

Statistique Canada et l'ISQ qui en produit une version québécoise

## Quels sont les objectifs de cet indice?

- Déterminer le revenu à partir duquel un ménage se situe à 50 % du revenu médian canadien/québécois en fonction de la taille du ménage;
- Calculer la proportion de la population d'un territoire qui se trouve dans un ménage sous la mesure du faible revenu.

## Qui l'utilise ?

À notre connaissance, la MFR est surtout utilisée à des fins de comparaisons territoriales.

## Quels éléments sont pris en compte dans le calcul de la MFR?

Revenu médian des ménages canadiens/québécois	Taille du ménage
On s'intéresse à la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian des ménages canadiens/québécois.	7 tailles de ménage.

Les seuils de la MFR peuvent être calculés pour les revenus avant et après impôts. Les seuils après impôt permettent de mieux prendre en compte les revenus dont disposent réellement les ménages. Ce sont ces seuils qui seront utilisés dans ce document.

## À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

- Aire de diffusion, municipalité, MRC, Bas-Saint-Laurent, Québec, Canada (version canadienne);
- MRC, régions administratives et Québec (version québécoise).

## De quelles sources sont issues les données?

- Les proportions de personnes se trouvant dans un ménage à faible revenu sont issues des recensements de statistique Canada (aux 5 ans).
- La variable québécoise utilise les compilations spéciales de Statistique Canada à partir des données fiscales fédérales.

## Comment l'interpréter ?

- Les ménages ayant un faible revenu selon la MFR sont ceux dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian des ménages canadiens. **Ils ont donc des revenus plus faibles que la plupart des ménages canadiens.**
- L'ISQ produit une variante québécoise de la MFR à partir du revenu médian québécois plutôt que le revenu médian canadien.

## 5. Mesure de faible revenu (MFR) (suite)

### Où trouver les données relatives au MFR?

- Les revenus associés aux seuils sont diffusés [ici](#).
- La proportion des personnes vivant dans un ménage à faible revenu se trouve dans les [profils de recensement](#).
- Les proportions de personne vivant dans une famille à faible revenu selon la variante québécoise se trouvent [ici](#).

### Quelles sont les limites de cet indice?

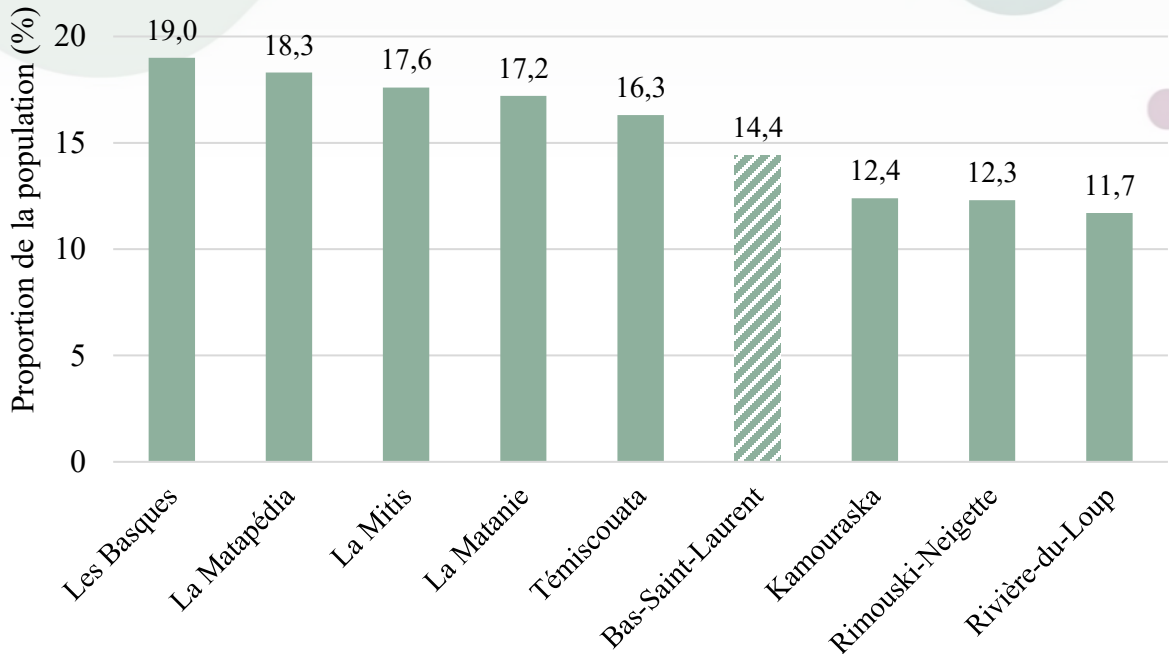
- Cette mesure est fondée uniquement sur la comparaison des ménages par rapport à la médiane canadienne/qubécoise. **Elle ne permet pas de savoir si les personnes qui sont considérées comme ayant un faible revenu ont la capacité de répondre à leurs besoins essentiels.**
- L'utilisation du revenu médian canadien ne rend pas compte des importantes disparités territoriales entre les provinces. **La mesure québécoise permet de dépasser cette limite.**
- Une diminution du revenu médian peut engendrer une diminution de la proportion de personnes se situant sous la MFR, alors que la situation économique des ménages ne s'est pas améliorée.
- La mesure québécoise produite par l'ISQ ne prend en compte que les familles de recensement (avec ou sans enfant). Elle exclut donc les personnes hors famille de recensement, comme celles qui vivent seules ou avec des colocataires, par exemple. Or, au Québec, les ménages composés d'une seule personne sont plus nombreux, en proportion, à avoir un faible revenu que les autres types de ménages (Statistique Canada, 2023).

### Nos commentaires:

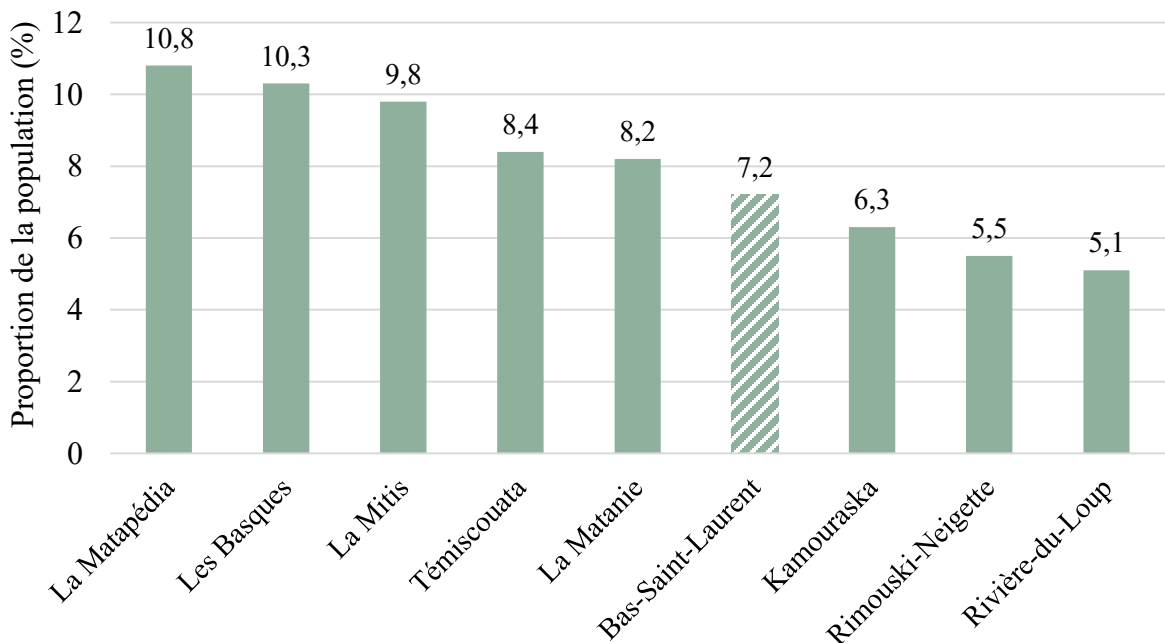
- La proportion de personnes qui sont considérées comme ayant un faible revenu est plus élevée en utilisant la MFR canadienne que la SFR (voir [page 9](#)) et/ou la MPC (voir [page 14](#)). Il s'agit donc d'une mesure intéressante pour comparer des territoires entre eux et évaluer la proportion de toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont les revenus sont modestes.
- Le portrait qu'elle brosse de nos territoires paraît conforme à ce qu'on observe à partir d'autres indicateurs socioéconomiques.
- Comme cette mesure ne permet pas de savoir si les ménages sont en mesure ou non de répondre à leurs besoins essentiels, il ne s'agit pas d'une mesure de pauvreté et elle ne peut pas être utilisée comme telle.

## 5. Mesure de faible revenu (MFR) (suite)

Proportion de personnes résidant dans un ménage à faible revenu selon la MFR (Canada), MRC du Bas-Saint-Laurent et Bas-Saint-Laurent, 2021



Proportion de personnes résidant dans une famille à faible revenu selon la MFR (Québec), MRC du Bas-Saint-Laurent et Bas-Saint-Laurent, 2023



Source : Statistique Canada, 2021.

Traitement et analyse : Équipe de surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2025.

## 6. Mesure du panier de consommation

### Qui le produit?

Statistique Canada.

### Quels sont les objectifs?

- Déterminer le revenu familial disponible à partir duquel un ménage est en mesure de combler ses besoins de base en fonction de la taille du ménage et du territoire habité.
- Calculer la proportion de la population qui est en situation de pauvreté.

### Qui l'utilise ?

Le Gouvernement du Canada, qui la considère comme la mesure officielle de la pauvreté au pays.

### Quels éléments sont pris en compte dans le calcul de la MPC?

<b>Revenu familial disponible</b>	Revenu restant au ménage après les déductions courantes comme les impôts, les cotisations à un régime de retraite, cotisation syndicale, pension alimentaire, etc.
<b>Taille du ménage</b>	Pour des ménages de 1 à 7 personnes.
<b>Taille du territoire</b>	6 tailles de territoires au Québec.
<b>Dépenses essentielles</b>	Logement, alimentation, transport, habillement et autres nécessités (ex. téléphonie, produits d'hygiène, frais de scolarité, etc.)

### À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

Municipalité, MRC, Québec, Canada.

### De quelles sources sont issues les données?

- Les proportions de personnes se trouvant en situation de pauvreté sont issues de l'Enquête canadienne sur le revenu (aux 5 ans pour les données locales et régionales).
- La mise à jour de la MPC en 2018 utilise différentes sources afin de calculer le coût d'un panier de consommation, comme le recensement de 2016 pour la composante du logement ou Le Panier de provisions nutritif – Canada de 2019 de Santé Canada pour la composante de l'alimentation.

### Comment l'interpréter ?

La MPC est la mesure officielle de la pauvreté au Canada. Elle représente le revenu à partir duquel il est possible de se procurer un panier de consommation correspondant à un niveau de vie de base. **Les ménages qui vivent avec un revenu inférieur à la MPC ne seraient donc pas en mesure de se procurer les biens et les services essentiels.**

## 6. Mesure du panier de consommation (suite)

### Quelles sont les limites de cette mesure?

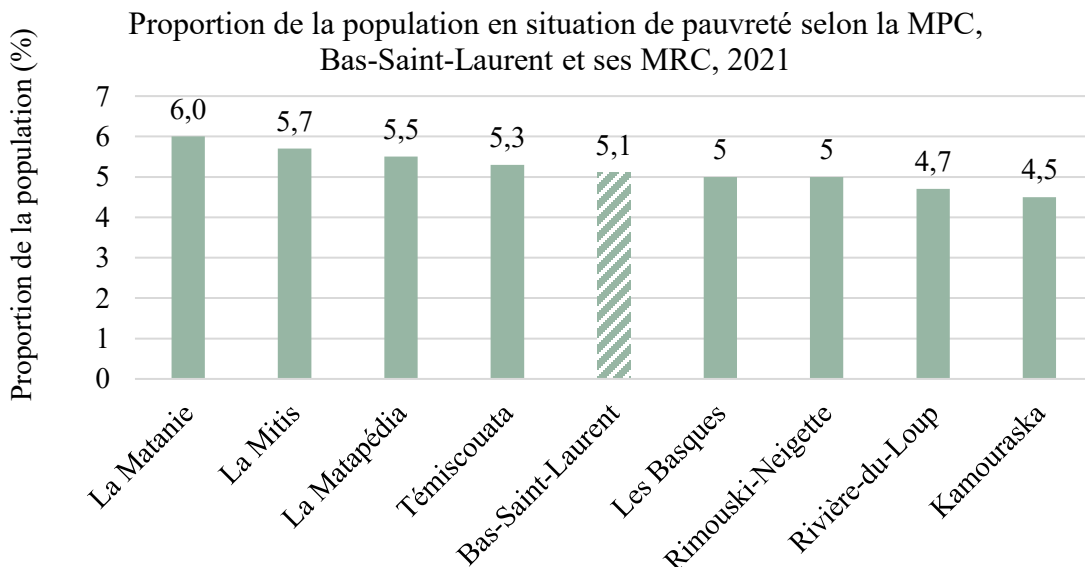
Avec cette mesure, un nombre restreint de personnes est considéré comme étant en situation de pauvreté. Les seuils ne correspondent pas à des revenus avec lesquels il est possible de vivre confortablement et de se sortir de la pauvreté à long terme.

### Où trouver les données relatives à la MPC?

- Les revenus associés aux seuils sont diffusés [ici](#).
- La proportion des personnes vivant sous la MPC se trouve [ici](#).

### Nos commentaires :

- Malgré le calcul complexe, l'indicateur est simple à comprendre et à s'approprier.
- Il s'agit de la mesure officielle de la pauvreté au Canada. Elle est donc largement utilisée au pays et prend en compte les réalités différentes entre les provinces et les tailles de territoires.
- Comparativement au seuil de faible revenu, la MPC prend en compte de nombreuses dépenses essentielles et a été mise à jour récemment.
- En raison des transferts gouvernementaux aux ménages dans le contexte de la COVID-19, le revenu disponible des ménages a connu une hausse lors de la période du dernier recensement. Pour cette raison, la proportion de personnes en situation de pauvreté est plus faible pour le recensement de 2021. Selon les modélisations de Statistique Canada, les prochaines mesures de la MPC devraient révéler un taux de pauvreté plus élevé (Gustajtis et Heisz, 2024).
- Statistique Canada produit un indicateur complémentaire à la MPC permettant de cerner la quantité de panier de consommation que peut se procurer un ménage moyen selon le décile de revenu. Cet indicateur met en lumière les inégalités de revenus à l'échelle de la province (voir [Annexe 4](#))



# 7. Coefficient de Gini

## Qui le produit?

Le Coefficient de Gini est un calcul utilisé par plusieurs grandes organisations nationales et internationales. Les données utilisées ici sont produites par Statistique Canada.

## Quels sont les objectifs?

Mesurer les inégalités de revenu au sein d'un territoire.

## Qui l'utilise ?

Il est utilisé uniquement par les personnes ou les organisations qui souhaitent documenter la répartition des revenus au sein de leur territoire.

## Quels éléments sont pris en compte dans le calcul du coefficient de Gini?

Les tableaux de Statistique Canada calculent le Coefficient de Gini avec les revenus du marché (entreprises, emplois, etc.) et les revenus après impôt du ménage. L'utilisation du Coefficient de Gini sur les revenus après impôt nous permet d'obtenir un portrait plus utile lorsqu'on s'intéresse aux conditions de vie réelles de la population puisqu'il prend en compte les revenus qui peuvent véritablement profiter aux ménages.

## À quelle échelle géographique cet indice est-il disponible?

Statistique Canada rend disponible le coefficient de Gini à l'échelle des municipalités, MRC, des régions, du Québec, Canada, entre autres.

## De quelles sources sont issues les données?

- Recensement de Statistique Canada.

## Comment l'interpréter ?

- Le coefficient de Gini se situe entre 0 et 1.
- 0 équivaut à une situation théorique d'égalité totale (tout le monde aurait le même revenu), alors que 1 équivaut à une situation théorique d'inégalité totale (une seule personne disposerait de la totalité des revenus).
- Il est parfois exprimé en pourcentage. Dans ce cas, 0 % équivaut à une égalité totale, alors que 100 % équivaut à une inégalité totale.

## Quelles sont les limites de cette mesure?

- Le coefficient de Gini mesure, mais n'explique pas les inégalités dans un territoire. Par exemple, un coefficient qui augmenterait pourrait soit vouloir dire que :
  - Les personnes avec les plus faibles revenus se sont appauvries;
  - Les personnes les plus riches se sont enrichies;
  - Les deux situations ci-dessus sont vraies.
- Il ne permet pas de savoir quel est le niveau de vie au sein d'un territoire, seulement de voir si les revenus sont répartis également ou non.

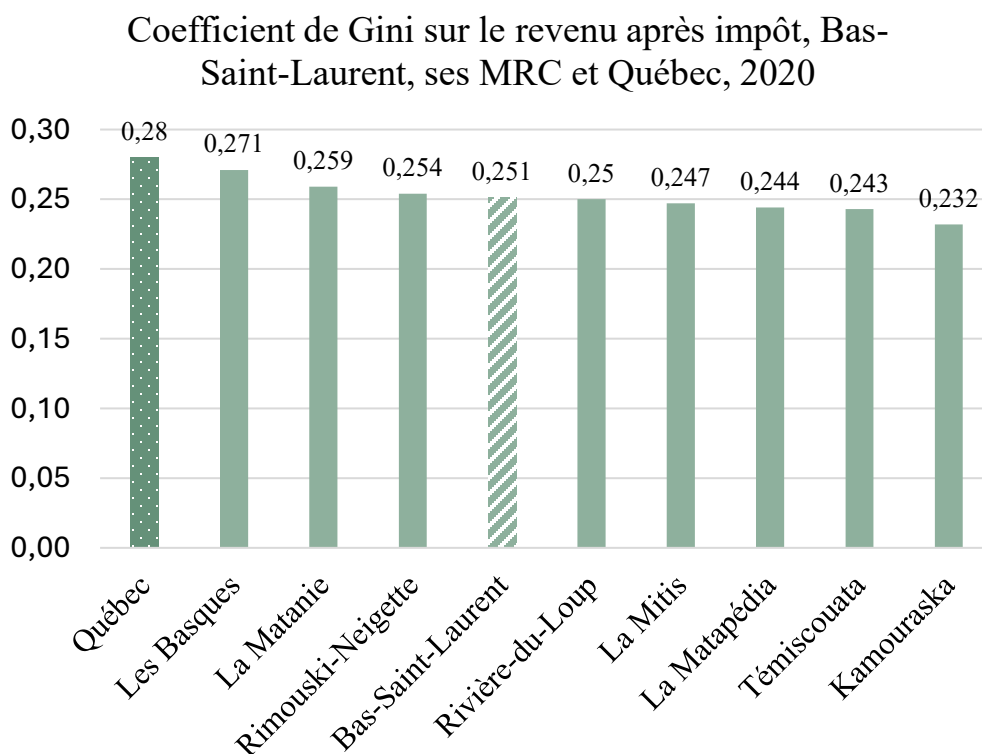
## 7. Coefficient de Gini

### Nos commentaires :

- Le Coefficient de Gini peut être intéressant pour documenter l'importance des inégalités au sein d'un territoire et de comparer les territoires sur cet enjeu.
- Il peut être complémentaire à des indicateurs comme le revenu disponible par habitant. Par exemple, un revenu disponible par habitant relativement élevé accompagné d'un Coefficient de Gini plutôt élevé nous révèle que malgré la richesse d'une population, sa répartition est quant à elle, inégale.
- En comparant le Coefficient de Gini pour les revenus du marché et celui pour les revenus après impôt, on constate l'effet « égalisateur » des impôts au Canada et au Québec.
- Pour l'année 2020, dernière année pour laquelle les données régionales et locales sont disponibles, on constate une diminution des inégalités de revenus au Canada et au Québec. Cela peut s'expliquer par la hausse des mesures de soutien du gouvernement fédéral pendant la pandémie de la COVID-19. Toutefois, les données provinciales affichent une augmentation des inégalités entre 2020 et 2022, n'atteignant toutefois pas le niveau pré-pandémique.

### Où trouver les données relatives au Coefficient de Gini?

Il est possible de les trouver dans les [profils de recensement](#).



## En bref...

Ce guide a présenté sept mesures qui permettent d'en savoir plus sur les enjeux liés aux inégalités sociales dans la région du Bas-Saint-Laurent. Certaines d'entre elles s'intéressent spécifiquement au revenu de la population (Seuil de faible revenu, Mesure du faible revenu, Mesure du panier de consommation), alors que les autres sont des indices se concentrant sur des aspects variés de la situation socioéconomique des individus et des communautés.

Une meilleure compréhension de ces mesures permet d'améliorer notre connaissance des réalités des communautés de la région et ainsi contribuer à la mise en place d'actions favorables à la santé de nos populations selon les réalités qui leur sont propres.

Puisque chaque mesure présentée dans ce guide comporte des limites, il est essentiel de rappeler que la pauvreté et les inégalités sociales sont des concepts complexes et difficilement quantifiables. Pour cette raison, il peut être pertinent de s'intéresser à une variété d'indicateurs qui n'ont pas été présentés dans ce guide. Une liste non-exhaustive de ces indicateurs se trouve à l'annexe 5.

## **Annexe 1 – Choix de la variation pour l'indice de défavorisation matérielle et sociale**

L'indice de défavorisation matérielle et sociale peut être présentée en utilisant une variation provinciale, régionale ou locale. Le portrait dressé par l'indice varie considérablement selon la variation choisie.

### **Le choix de la variation dépend de l'objectif visé**

Vous utiliserez la variation correspondant au territoire avec lequel vous souhaitez faire une comparaison. Par exemple, si vous voulez savoir si les territoires du Bas-Saint-Laurent sont plus ou moins défavorisés que ceux de l'ensemble du Québec, vous utiliserez la variation provinciale.

Si vous êtes un acteur régional et que vous souhaitez prioriser des territoires défavorisés dans votre planification de services, utilisez la variation régionale.

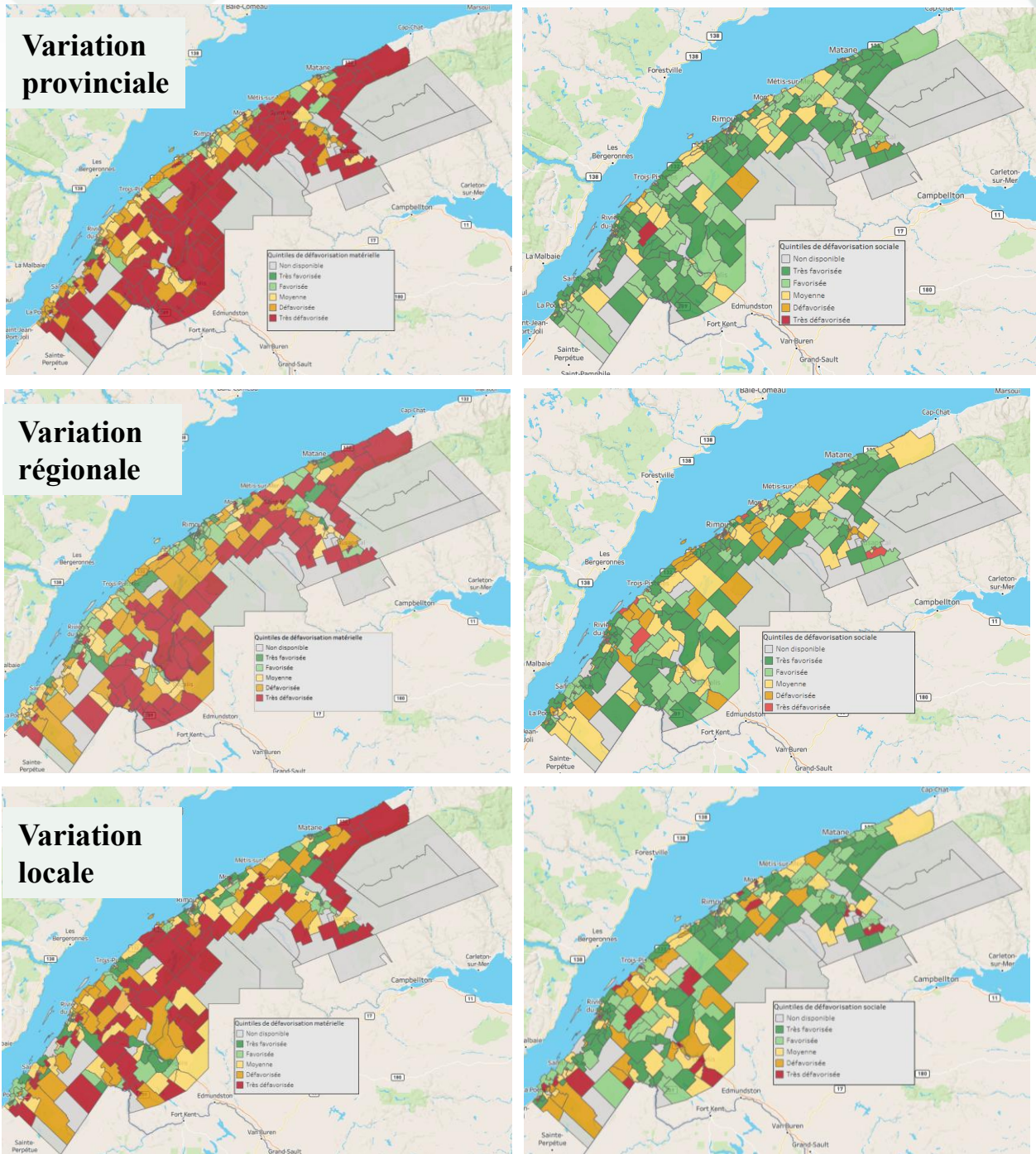
Si vous œuvrez à l'échelle des MRC ou des municipalités, la variation locale vous permettra de comparer les aires de diffusion de votre MRC entre elles. Vous pourrez ainsi identifier les quartiers ou les municipalités qui se démarquent des autres pour ce qui est de la défavorisation.

Afin d'illustrer comment le choix de la variation influence le portrait de la défavorisation dans nos territoires, la page suivante présente des cartes de la région selon la variation utilisée. Vous constaterez qu'il y a plus de territoires considérés comme défavorisés sur le plan matériel en utilisant la variation provinciale et que l'on observe le contraire pour ce qui est de la défavorisation sociale.

# Annexe 1 – Choix de la variation pour l'indice de défavorisation matérielle et sociale (suite)

## Défavorisation matérielle, 2021

## Défavorisation sociale, 2021



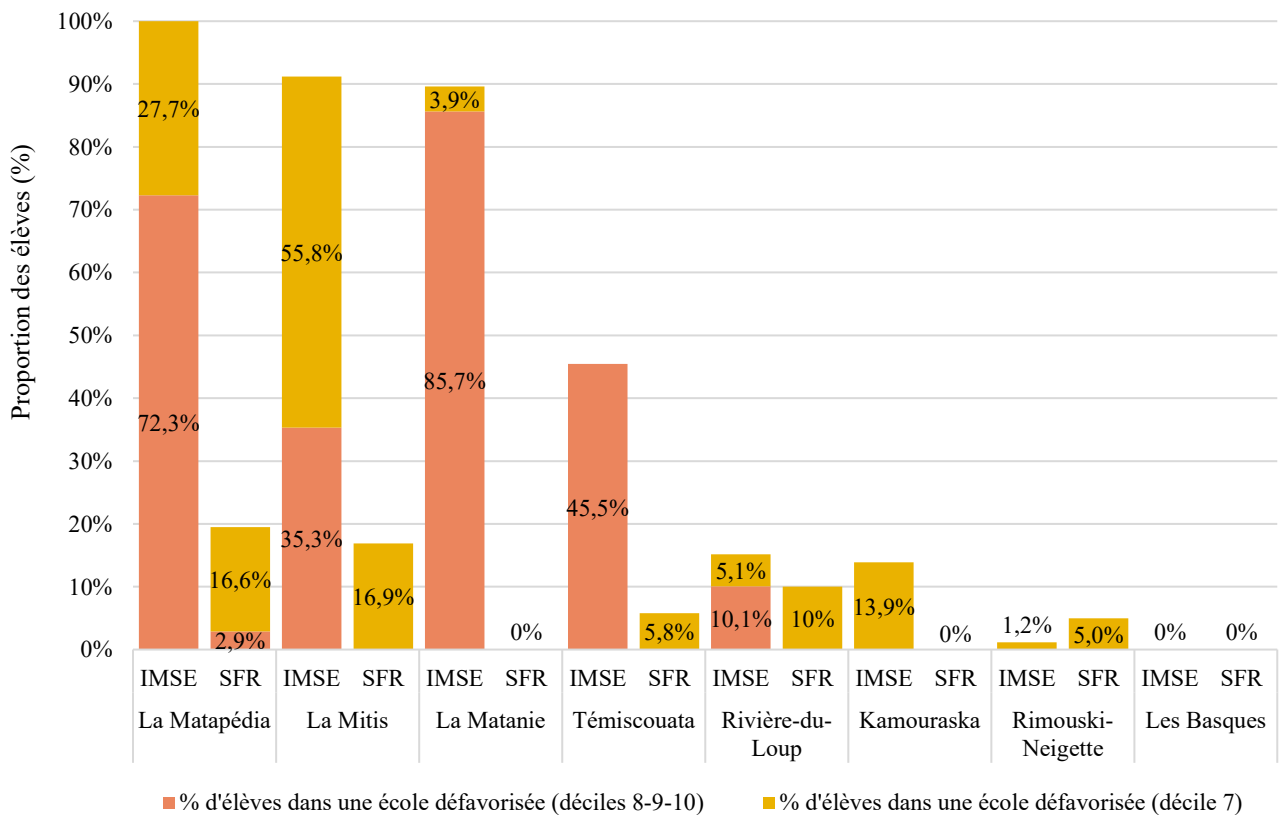
Source : Institut national de santé publique, 2024.

Traitement et analyse : Équipe de surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2025.

## Annexe 2 – Comparaison des répartitions des élèves selon le décile de défavorisation de l’IMSE et du SFR de leurs écoles

Les ressources dédiées aux écoles défavorisées peuvent être réparties en utilisant les déciles de défavorisation selon l’IMSE ou selon le quasi faible revenu à partir du SFR, dépendamment du programme. Le graphique ci-dessous illustre comment l’utilisation d’une mesure ou d’une autre peut entraîner une distribution de ressources grandement différente. Cela s’explique, notamment, par le fait que la SFR considère que la vie coûte plus cher dans les grands centres que dans les milieux ruraux. La répartition par déciles à l’échelle de la province entraîne donc une concentration d’écoles défavorisées dans les grands centres comme Québec et Montréal.

Répartition des élèves selon le décile de défavorisation de l’IMSE et du SFR de leurs écoles, élèves fréquentant une école publique de 30 élèves ou plus, Bas-Saint-Laurent et ses MRC, 2024-2025



Source : MEQ, 2024.

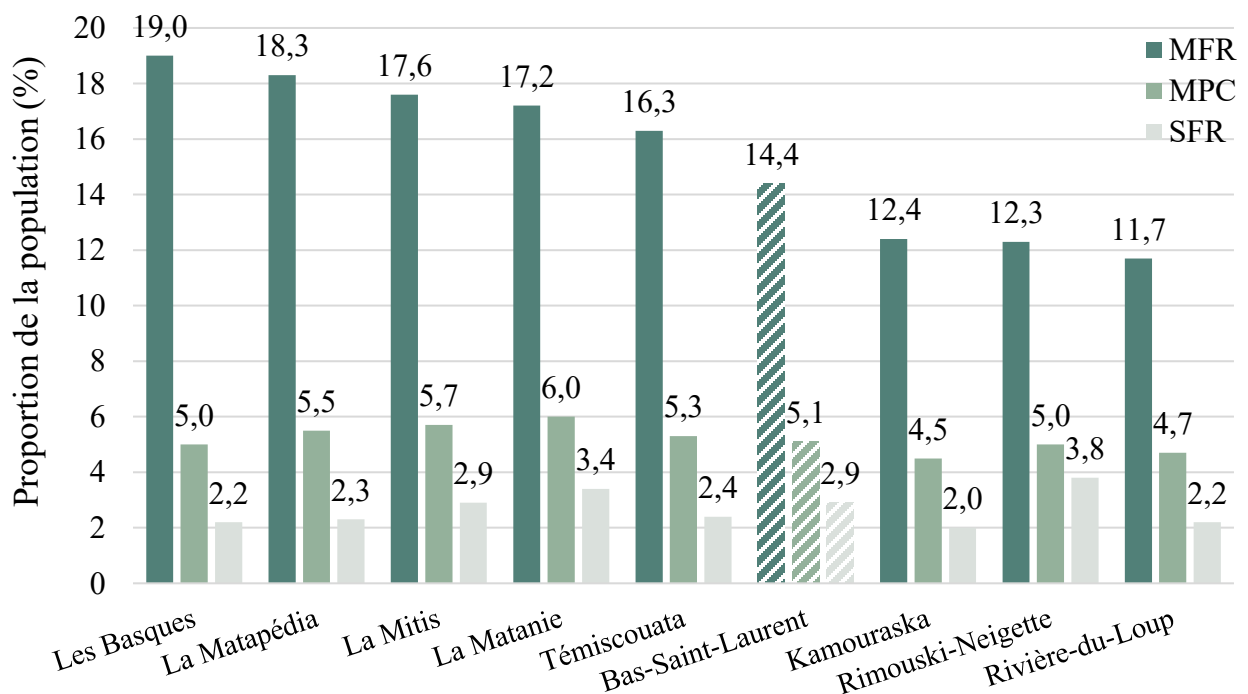
Traitement et analyse : Équipe de surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2025.

## Annexe 3 – Comparaison entre le seuil de faible revenu, la mesure de faible revenu et la mesure du panier de consommation

Le revenu annuel sous lequel un ménage est considéré comme étant sous le faible revenu est très différent si on utilise le seuil de faible revenu, la mesure de faible revenu ou la mesure du panier de consommation. À des fins de comparaison, les seuils pour une famille de quatre personnes sont présentés pour les tailles de localités qu'on retrouve dans la région.

	Seuil du faible revenu après impôts (2023)			Mesure du panier de consommation (2023)			Mesure du faible revenu après impôts (variante canadienne) (2023)
	Régions rurales	30 000 hab. et moins	Entre 30 000 et 99 999 hab.	Régions rurales	30 000 hab. et moins	Entre 30 000 et 99 999 hab.	
Famille de 4 pers.	31 287\$	35 808\$	39 946 \$	46 309\$	45 605 \$	45 354\$	60 510 \$

Proportion de la population vivant dans un ménage à faible revenu ou en situation de pauvreté selon le SFR, la MFR ou la MPC, 2021, Bas-Saint-Laurent et ses MRC



Source : Statistique Canada, 2021.

Traitement et analyse : Équipe de surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2025.

## Annexe 3 – Comparaison entre le seuil de faible revenu, la mesure de faible revenu et la mesure du panier de consommation (suite)

Le fait d'utiliser une mesure ou une autre pour déterminer qui peut accéder à un programme peut avoir un impact important sur le nombre de personnes admissibles. Pour illustrer cela, le tableau ci-dessous présente le nombre de personnes qui sont considérées comme ayant un faible revenu ou étant en situation de pauvreté selon la MFR, la SFR ou la MPC dans les différentes MRC.

MRC	SFR (après impôts)	MPC	MFR (après impôts) Version canadienne
	Nombre de personnes concernées		
La Matapédia	400	945	3 120
La Matanie	680	1 225	3 515
La Mitis	510	1 000	3 110
Rimouski-Neigette	2 095	2 775	6 875
Les Basques	185	425	1 615
Rivière-du-Loup	755	1 595	3 945
Témiscouata	460	1 000	3 050
Kamouraska	405	910	2 495
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	<b>5 495 pers.</b>	<b>9 875 pers.</b>	<b>27 725 pers.</b>

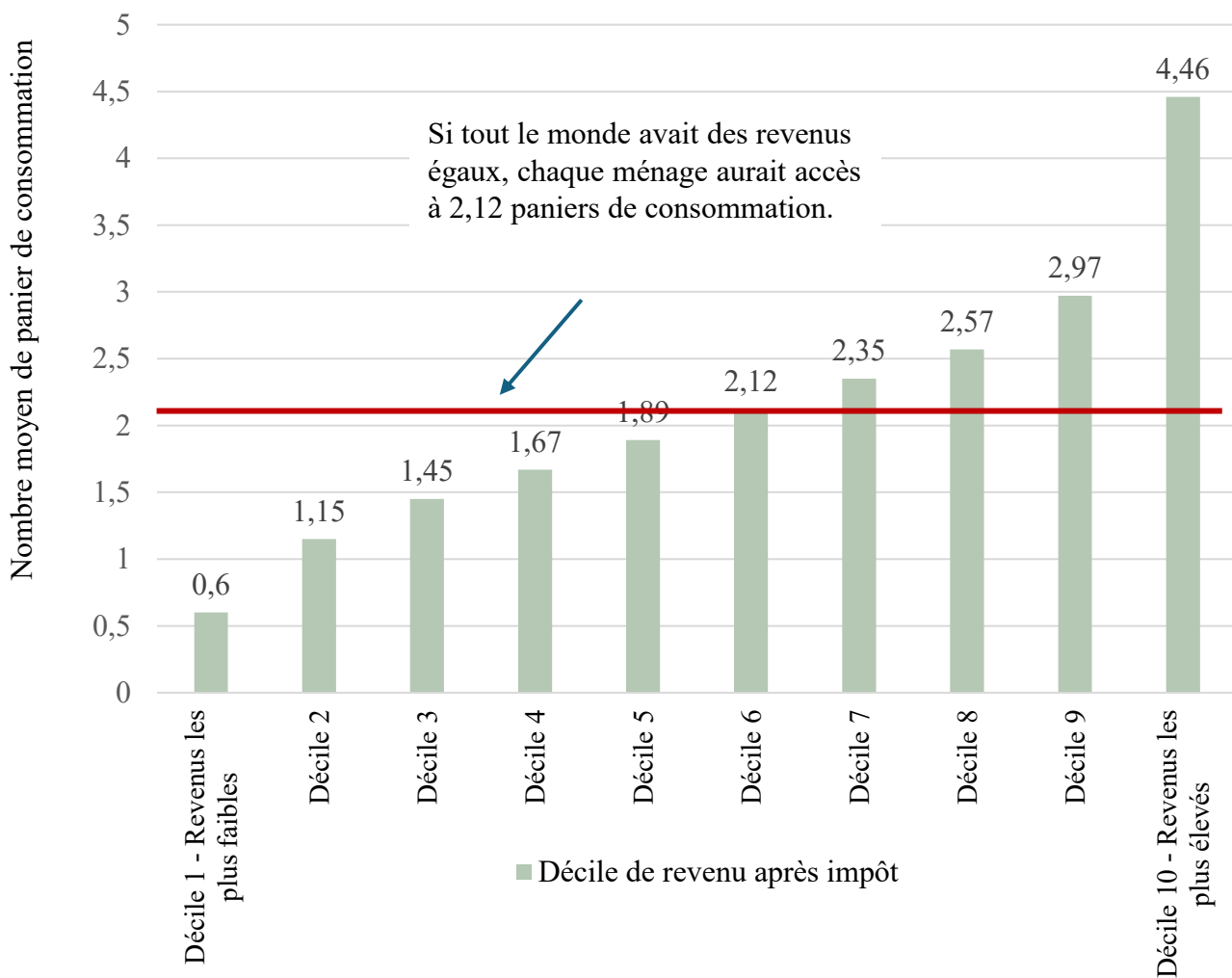
Source : Statistique Canada, 2021.

Traitement et analyse : Équipe de surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2025.

## Annexe 4 – Coefficient du panier moyen selon le décile de revenu après impôt

Le graphique ci-dessous illustre le nombre de panier de consommation que peut se procurer un ménage moyen dans chaque décile de revenu. Ainsi, les 10 % des ménages avec les plus faibles revenus (décile 1) peuvent, en moyenne, se procurer 0,6 panier. Ils n'ont donc pas les moyens d'accéder aux biens de première nécessité. À l'inverse, les 10 % des ménages avec les revenus les plus élevés peuvent se procurer, en moyenne, près de 4,5 paniers de consommation.

Coefficient du panier moyen selon le décile de revenu après impôt, Québec, 2023



Source : Statistique Canada, 2021.

Traitement et analyse : Équipe de surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2025.

## **Annexe 5 – Exemples d’indicateurs pouvant être utilisés pour décrire un milieu**

Différents indicateurs (non regroupés en indices) peuvent aussi contribuer à dresser un portrait de nos milieux. En voici une liste non exhaustive :

### **Indicateurs socioéconomiques**

- La proportion (%) de prestataires de l’assistance sociale;
- La proportion (%) de personnes âgées de 65 ans et plus prestataires du supplément de revenu garanti;
- Le revenu disponible par habitant;
- Le revenu médian après impôts;
- Le taux d’emploi (%);
- La part des transferts gouvernementaux dans le revenu total;
- La proportion (%) de la population vivant dans un logement inabordable.

### **Indicateurs sociaux**

- La proportion (%) de personnes vivant seules;
- La proportion (%) de personnes veuves, séparées, divorcées;
- La proportion (%) de familles monoparentales;
- La proportion (%) de la population détenant au moins un diplôme d’études secondaires;
- Le taux de sortie sans diplôme ni qualification (%)
- Le taux de signalements retenus par la Direction de la protection de la jeunesse.

### **Indicateurs sociodémographiques**


- La proportion (%) de la population âgée de 65 ans et plus;
- Le taux net de migration interne ou internationale.

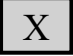
À l’échelle des MRC, vous pouvez trouver la plupart de ces indicateurs dans les [Fiches sociosanitaires](#) produites par l’Équipe de surveillance de la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent.

## Annexe 6 – Croisements entre différents indices et mesures et des indicateurs de santé

Comme abordé en introduction, les inégalités sociales génèrent des inégalités en matière d'état de santé. En croisant différentes mesures et des indicateurs de santé, cela permet d'illustrer les liens entre eux. Ici, on constate qu'au Bas-Saint-Laurent, les indices de défavorisation matérielle et sociale ne semblent pas prédire l'état de santé ou les habitudes de vie aussi bien que la mesure du faible revenu ou le niveau de scolarité.

	Défavorisation matérielle		Défavorisation sociale		Défavorisation matérielle et sociale		Mesure du faible revenu		Niveau de scolarité	
	BSL	Qc	BSL	Qc	BSL	Qc	BSL	Qc	BSL	Qc
Être fumeur	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Consommer au moins une boisson sucrée par jour	X	✓	X	X	X	✓	X	✓	✓	✓
Ne pas se percevoir comme étant en bonne santé	X	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Se percevoir comme étant pauvre ou très pauvre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Présenter un niveau élevé de détresse psychologique	X	X	X	✓	X	✓	✓	✓	X	X
Être actif physiquement dans les loisirs et le transport	X	X	X	X	X	✓	✓	✓	✓	✓

 Croisement significatif sur le plan statistique. Ex.: Les personnes qui ont un faible revenu sont plus nombreuses, en proportion, à être fumeuses.

 Croisement non significatif sur le plan statistique. Ex.: Il n'y a pas de différence significative entre les personnes qui vivent dans un secteur défavorisé sur le plan social et les autres pour ce qui est de la consommation de boisson sucrée.

Source : Institut de la Statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population. 2020-2021. Extraction de l'Infocentre. Traitement et analyse : Équipe de surveillance, Direction de la santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2025.

# Annexe 7 - Quelques mots sur le Revenu viable de l'IRIS

## Qui le produit?

L'Institut de recherche et d'information socioéconomiques (IRIS)

## Pourquoi s'agit-il d'une mesure intéressante?

- Le revenu viable est une mesure intéressante car elle permet de connaître le seuil de revenu à partir duquel un **ménage peut vivre hors de la pauvreté**. Il prend en considération un large éventail de champs de dépenses, **ne se limitant pas strictement aux biens de première nécessité, par exemple**:
  - Alimentation;
  - Logement;
  - Transport et déplacements;
  - Téléphonie et internet;
  - Épargne et éducation;
  - Fond d'urgence;
  - Frais de garde;
  - Soins de santé non remboursés;
  - Autres dépenses et participation sociale (ex.: meubles, soins personnels, loisirs);
- Il est mis à jour annuellement pour 7 localités :
  - Montréal;
  - Québec;
  - Gatineau;
  - Sherbrooke;
  - Saguenay;
  - Trois-Rivières;
  - Sept-Îles.
- Cette mesure met de l'avant les coûts élevés liés à la vie en région éloignée (ex. : Sept-Îles).

## Pourquoi cette mesure se trouve-t-elle seulement en annexe du guide?

Malheureusement, la mesure du revenu viable n'est produite pour aucune localité du Bas-Saint-Laurent. Il est alors difficile d'évaluer quel serait le seuil du revenu viable pour les différentes réalités territoriales de notre région. Bien qu'intéressante, elle demeure difficilement utilisable par les acteurs locaux de la région.

**Pour plus d'informations sur le revenu viable :** <https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2025/>

# Références

Les informations contenues dans ce document sont issues de l'expérience d'utilisation des membres de l'Équipe de surveillance de la Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent et des documents suivants :

## Indice de défavorisation matérielle et sociale :

- **Azevado Da Silva, M., et collab. (2024).** *Indice de défavorisation matérielle et sociale 2021 : Transfert des connaissances. Guide d'utilisation.* Institut national de santé publique du Québec.  
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-04/3476-indice-defavorisation-materielle-sociale-2021.pdf>
- **Institut national de santé publique du Québec. (2022).** *Défavorisation.*  
<https://www.inspq.qc.ca/defavorisation> (consulté le 13 octobre 2025)
- **Institut national de santé publique du Québec. (2025).** *Indice de défavorisation matérielle et sociale.*  
<https://www.inspq.qc.ca/defavorisation/indice-de-defavorisation-materielle-et-sociale> (consulté le 13 octobre 2025)

## Indice de vitalité économique des territoires :

- **Institut de la statistique du Québec. (2025).** *Indice de vitalité économique des territoires.*  
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires> (consulté le 13 octobre 2025).
- **Ladouceur, S. (2018).** *Indice de vitalité économique des territoires : Rapport technique et méthodologique (Édition 2018).* Institut de la statistique du Québec.  
<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/indice-de-vitalite-economique-des-territoires-rapport-technique-et-methodologique-edition-2018.pdf>

## Indice de milieu socio-économique :

- **Ministère de l'Éducation. (2024).** *Règles budgétaires de fonctionnement pour les années 2024-2025 à 2026-2027 : Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire. Centres de services scolaires et commissions scolaires. Juillet 2024 – Année scolaire 2024-2025.* Gouvernement du Québec.  
[https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/ress\\_financieres/rb/RB\\_CSS-fonctionnement\\_24-25.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_CSS-fonctionnement_24-25.pdf)
- **Ministère de l'Éducation. (2025a).** *Indices de défavorisation.* Gouvernement du Québec.  
<https://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation> (consulté le 13 octobre 2025).
- **Ministère de l'Éducation. (2025b).** *Indices de défavorisation des écoles publiques 2024-2025.* Gouvernement du Québec.  
[https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/indices-defavorisation-ecoles-2024-2025.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/indices-defavorisation-ecoles-2024-2025.pdf) (consulté le 10 octobre 2025).

# Références (suite)

## Seuil de faible revenu (SFR):

- **Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. (2024).** *État de situation 2022*. Gouvernement du Québec. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/cepe/publications/RA\\_etat\\_situation\\_2022\\_CEPE.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/cepe/publications/RA_etat_situation_2022_CEPE.pdf)
- **Noël, A. (2017).** « Mesurer la pauvreté ». *Options politiques*. <https://policyoptions.irpp.org/fr/2017/11/mesurer-la-pauvrete/>
- **Statistique Canada. (2023).** *Concepts et statistique sur le faible revenu*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/training-formation/videos/Concepts-et-statistiques-sur-le-faible-revenu.htm> (consulté le 13 octobre 2025).
- **Statistique Canada. (2025).** *Seuils de faible revenu (SFR) avant et après impôt selon la taille de la communauté et la taille de la famille, en dollars courants*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110024101> (consulté le 13 octobre 2025).

## Mesure de faible revenu (MFR):

- **Institut de la statistique du Québec. (2025).** *Taux de faible revenu, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec*. [https://statistique.quebec.ca/fr/document/mesure-du-faible-revenu-par-region-administrative-et-par-mrc/tableau/taux-de-faible-revenu-selon-le-type-de-famille-mrc-et-ensemble-du-quebec#tri\\_coln1=5&tri\\_coln2=5](https://statistique.quebec.ca/fr/document/mesure-du-faible-revenu-par-region-administrative-et-par-mrc/tableau/taux-de-faible-revenu-selon-le-type-de-famille-mrc-et-ensemble-du-quebec#tri_coln1=5&tri_coln2=5) (consulté le 29 octobre 2025).
- **Statistique Canada. (2025).** *Seuils de la Mesure de faible revenu (MFR) selon la source de revenu et la taille du ménage*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110023201> (consulté le 13 octobre 2025).
- **Statistique Canada. (2023a).** *Concepts et statistique sur le faible revenu*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/training-formation/videos/Concepts-et-statistiques-sur-le-faible-revenu.htm> (consulté le 13 octobre 2025).
- **Statistique Canada. (2023b).** *Tableau 98-10-0105-01 : Situation de faible revenu du ménage, selon le type de ménage y compris les ménages multigénérationnels et la structure de la famille de recensement : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810010501&pickMembers%5B0%5D=1.26&pickMembers%5B1%5D=2.1&pickMembers%5B2%5D=3.1&pickMembers%5B3%5D=4.1&pickMembers%5B4%5D=5.1> (consulté le 29 octobre 2025).
- **Van Der Vlugt, E. (2021).** *Le lexique des inégalités : les mesures du faible revenu*. Observatoire québécois des inégalités. <https://observatoiredesinegalites.com/le-lexique-des-inegalites-les-mesures-du-faible-revenu/> (consulté le 13 octobre 2025).

## Références (suite)

### Mesure du panier de consommation (MPC)

- **Statistique Canada. (2023).** *Concepts et statistique sur le faible revenu.* <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/training-formation/videos/Concepts-et-statistiques-sur-le-faible-revenu.htm> (consulté le 13 octobre 2025).
- **Statistique Canada. (2025).** *Seuils de la mesure du panier de consommation (MPC) pour la famille de référence selon la région de la mesure du panier de consommation, la composante et l'année de base.* <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110006601> (consulté le 14 octobre 2025).
- **Van Der Vlugt, E. (2021).** *Le lexique des inégalités : les mesures du faible revenu.* Observatoire québécois des inégalités. <https://observatoiredesinegalites.com/le-lexique-des-inegalites-les-mesures-du-faible-revenu/> (consulté le 13 octobre 2025).

### Coefficient de Gini

- **Statistique Canada. (2022).** *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021.* Statistique Canada. [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/app/index-fra.cfm?ID=A2\\_3](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/app/index-fra.cfm?ID=A2_3) (consulté le 11 octobre 2025).
- Lajoie, C., & Delorme, F. (2023). *Les inégalités au Québec révisitées – Remettre le Gini dans sa bouteille.* [https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2023/10/Presentation\\_CFFP\\_11-octobre-2023\\_JPEG.pdf](https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2023/10/Presentation_CFFP_11-octobre-2023_JPEG.pdf) (consulté le 11 octobre 2025).

### Revenu viable (IRIS)

- Couturier, E.-L. (2025). *Le revenu viable en 2025 : Le logement encore au cœur de la sortie de pauvreté.* IRIS. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2025/> (consulté le 14 octobre 2025).

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
du Bas-Saint-Laurent**

**Québec**    
 